

JEAN-CLAUDE BERCHET

# Chateaubriand



Biographies *nrf* Gallimard

---

JEAN-CLAUDE BERCHET

# Chateaubriand

*nrf*

Gallimard



---

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de la Maison de Chateaubriand  
La Vallée aux Loups  
Propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine  
<http://maison-de-chateaubriand.hauts-de-seine.net>

---

## AVANT-PROPOS

Naitre, désirer, mourir : c'est donc tout  
*Mémoires de ma*

Chateaubriand occupe dans notre imaginaire national une place quelque peu paradoxale. Aristocrate de lettres, il a voilà longtemps été mis au pinacle par Proust, Céline ou de Gaulle ; mais il est aussi, à sa manière, un auteur populaire. Sa physionomie nous est familière (merci, Girodet !) et, dans les supermarchés de la littérature, le rayon Chateaubriand continue de proposer son lot de pages convenues : « La cinquième indéterminée des forêts », les « orages désirés », « le vice appuyé sur le bras du crime », etc. Il est néanmoins vrai que cette « volumineuse » célébrité est trompeuse et qu'elle se heurte à des résistances tenaces. Avec Chateaubriand, on est vite entré dans une ère du soupçon. Certains ont prétendu garder la tête froide devant les tours du prestidigitateur et les entreprises de séduction du magicien. Sainte-Beuve a été le premier à instruire contre le vieil « enchanteur » un procès en sorcellerie visant à le discréditer. Il se prolonge aujourd'hui sur le mode, bien connu des psychanalystes, du *je sais bien, mais quand même*. Oui, c'est un immense artiste, un écrivain original, un maître incontesté de la langue française ; il a joué un rôle de premier plan dans la formation de la sensibilité moderne ; homme de désir, il a su aimer et se faire aimer ; homme de conviction, enfin, et défenseur des libertés publiques, il a pris des positions courageuses et a contribué à la naissance du régime parlementaire en France. Hélas ! rétorquent les esprits chagrins, quel crédit lui accorder ? Est-il possible de faire confiance à un homme de sincérité et de véracité aussi douteuse qui ne cesse de vouloir faire illusion ? C'est au contraire un charlatan de la politique comme de la littérature, un séducteur peu fiable, enfin, osons le dire, un homme de droite !

Qui cherche à débrouiller ces contradictions doit éclairer leur contexte et, pour cela, regarder de près sans se contenter de généralités faciles. Chateaubriand fut un énorme travailleur ; il a laissé une œuvre considérable, qui exige un « vaste appétit » parce qu'elle touche à des domaines très divers. J'ai commencé par procurer à la fin des années 1990 une édition nouvelle de ses *Mémoires*, enrichie de très abondantes notes documentaires qui esquisaient déjà, dans les marges, une vie du grand écrivain. Je donne aujourd'hui le résultat de ces recherches dans une biographie de plus grande ampleur. Elle se fonde sur une longue familiarité avec Chateaubriand et sur une prise en compte de toutes les sources désormais disponibles. Le moment est venu de restituer sa véritable physionomie à un portrait défiguré par les à-peu-près, les clichés et les interprétations malveillantes ou inexacts. Ma démarche repose en définitive sur une empathie critique qui me semble la meilleure attitude pour comprendre une vie et une œuvre qui ne prennent sens que dans leur relation mutuelle.

François de Chateaubriand, né sous Louis XV dans une noble famille de Bretagne, a vécu assez longtemps pour assister à la valse des régimes et des constitutions. Il a traversé le siècle le plus agité de notre histoire. Il en a connu toutes les vicissitudes ; comme écrivain, publiciste, parlementaire, diplomate ou ministre, il en a partagé les épreuves, les passions, les contradictions. Ce fut un homme de combat et un homme de parti, mais aussi un outsider obstiné à faire cavalier seul. Cette position à la fois éminente et latérale ne pouvait qu'éveiller la méfiance ou le dédain de la société censitaire issue de la Révolution, établie sur la double base de la famille et de la propriété. Sans patrimoine, sans enfants, sans fortune, ne « tenant » à rien ni à personne, Chateaubriand se qualifie parfois lui-même de « pauvre prolétaire » vivant au jour le jour de son travail. C'est pourquoi j'utiliserai donc ici avec précaution le témoignage de ses contemporains, intarissables « mémorialistes » trop

souvent inspirés par le persiflage ou la condescendance de bonne compagnie. On a préféré donner la parole le plus souvent possible au héros même de cette histoire, dans ses publications mais aussi dans sa correspondance (plus de quatre mille lettres connues) et celle de ses proches — sa femme, ses amis Joubert, la duchesse de Duras, etc. C'est là que se révèle le mieux son humanité.

Lorsque Stendhal le qualifie de « roi des égotistes », il vise une hypertrophie du moi qu'il juge presque pathologique. En réalité, constamment exposé sur la scène publique, littéraire ou politique, Chateaubriand ne cherche pas à se cacher derrière son ombre : il a toujours eu à cœur de répondre de ses actes, de les contresigner. C'est à ses yeux une preuve de courage et de responsabilité, conformes à son honneur de gentilhomme. Toutefois, la mise en scène de son personnage à travers des emplois de répertoire, qui ne sont en définitive que des rôles de composition, va de pair avec une volonté de préserver son intimité et de parler de soi le moins possible. Rien ne lui répugne davantage que de mettre son cœur à nu. À tous les adeptes de la sincérité romantique enclins, comme George Sand, à incriminer sa propension à (se) jouer la comédie, à se draper dans une succession de poses, il se borne à répondre : peu importe, puisque c'est moi-même que je joue. Peut-être faut-il rappeler à ce propos que le terme latin *persona* désigne à la fois le masque de théâtre, le personnage joué par un acteur et la personne : c'est aussi « personne ». Pour Chateaubriand, la vérité des êtres réside moins dans une improbable intériorité que dans la cohérence de leur parcours. La tâche du biographe ne saurait donc se réduire à élucider de petites « misères ». Il lui incombe aussi de faire apparaître au-delà des images convenues ou caricaturales qui sont indissociables de toute existence publique, les composantes et les lignes de force de ce qu'on pourrait appeler avec Malraux un « destin ».

Celui de Chateaubriand se joue dans une fracture historique entre un Ancien Régime voué à la disparition mais enraciné dans des traditions séculaires et un régime « démocratique » enfanté dans la douleur mais encore à la recherche de son équilibre et de sa légitimité. Le chevalier de Combourg avait quitté la France pour trouver auprès du sauvage américain une indépendance conforme à sa nature. Ce voyage au-delà des mers déboucha sur une impasse. Le jeune homme découvre alors son appartenance à une « génération perdue » soumise à une redoutable déstabilisation identitaire. Il lui faut renoncer à ce droit au bonheur qu'avait proclamé la philosophie des Lumières pour traverser le « fleuve de sang » qui sépare à jamais le monde ancien du monde nouveau. Rescapé du cataclysme révolutionnaire qui a laissé dans sa sensibilité une empreinte indélébile, le chevalier va désormais chercher à se refaire un nom dans la littérature. Néanmoins, la blessure ne se refermera qu'une fois acquis son ralliement à la république consulaire et sa réintégration dans la patrie française. Mais ce « compromis historique » ne tarda pas à se révéler lui aussi un leurre. Chateaubriand avait cru pouvoir devenir un acteur majeur de la réforme esthétique et morale de la France impériale pour incarner, auprès du nouvel Auguste, un nouveau Virgile. Au lieu de quoi il fut peu à peu marginalisé par un pouvoir de plus en plus autoritaire. Tandis que Napoléon poursuivait en Europe ses rêves de grandeur, il ne lui reste plus qu'à repartir pour aller méditer à Rome, Athènes ou Jérusalem sur le sort des empires disparus et sur les origines chrétiennes de la liberté politique.

La restauration des Bourbons allait-elle offrir au reclus de la Vallée-aux-Loups une occasion de mettre en œuvre le libéralisme aristocratique qu'il avait hérité de Fénelon et de Montesquieu ? Il espéra que le conservatisme éclairé pourrait opérer la « révolution contraire » que beaucoup attendaient. Il ne fut ni écouté ni compris. Il chercha du moins à prendre la défense des libertés publiques (en particulier celle de la presse) et à promouvoir une monarchie constitutionnelle acceptable pour la majorité des Français. Ce ne fut pas sa faute si la révolution de 1830, c'est-à-dire la victoire de la bourgeoisie libérale, emporta la dynastie qu'il avait crue capable de sauver la France. Il demeura jusqu'à sa mort le paladin de la légitimité défunte et la mauvaise conscience de Louis-Philippe. Au cours de ses dernières années, il se montra de plus en plus sensible à la question sociale et il évolua vers un idéal de « démocratie chrétienne » qu'il fut le premier à formuler en Europe.

Toutefois, cette mise à la retraite ne fut pas stérile pour la littérature. Chateaubriand profita de sa laborieuse vieillesse pour achever sa propre métamorphose en faisant de ses *Mémoires* une épopée de son temps conçue à la fois comme un dialogue des morts et comme un musée imaginaire de la culture occidentale. En prenant ainsi ses distances avec son époque, il assurait la véritable survivance de son nom. C'est en effet dans son œuvre testamentaire que Chateaubriand va pouvoir donner libre cours à son génie et développer sa tonalité propre : un ton de « revenant », qui a pour conséquence de réduire le monde à « une pure transparence rêveuse » de phénomène esthétique. La merveilleuse architecture verbale du mémorialiste ne semble se déployer que pour mener contre la densité du réel un travail de sape obstiné, destiné à disqualifier son outreucidante prétention à être. Cette incapacité à prendre le monde au sérieux *jusqu'au bout* a beaucoup scandalisé. Certes, en matière de religion, de morale, de politique et même de littérature, Chateaubriand a des idées qu'il est capable de défendre. On soupçonne toujours cependant qu'il ne leur accorde pas une importance excessive et qu'il pourrait mettre une passion égale à contempler un nuage ou une fleur. Cette manière de se jouer du monde a irrité Sainte-Beuve : « Aux moments les plus critiques et les plus décisifs, il fait le désabusé et le rêveur ; il se met à causer avec les corbeaux perchés sur les arbres du chemin » ; ce qui entraîne cette admonestation : « Du moment que vous aspirez à gouverner les hommes et à devenir le pilote de la société, sachez au moins le vouloir avec suite et sérieusement. » Cette absence de gravité a aussi frappé Lamennais : « Chateaubriand a un grand talent, mais peu de racines, et c'est ce qui fait que sa gloire séchera promptement. Comme certains arbrisseaux, il ne se nourrit guère que par les feuilles. J'aime mieux M. de Bonald, chêne vigoureux qui va chercher sa sève à travers les rocs primitifs jusque dans les entrailles de la terre. » Ne retenons de cette métaphore végétale qu'un hommage involontaire au caractère aérien de son langage et la reconnaissance du perpétuel envol de son imagination en suspens sur le vide.

Cette « insoutenable légèreté » révèle la conviction du néant absolu des choses humaines. Le thème de la vanité a une origine théologique mais Chateaubriand a porté son expression littéraire à une sorte de perfection. Il ne dénigre pas le monde, il le déréalise. C'est au moment même où il éprouve son plus grand attrait, à travers tous les aléas du désir, qu'il a le sentiment de son peu de substance ontologique. Cette conscience ironique de la vanité universelle ne pouvait que déplaire à une époque — le romantisme — d'un trop-plein idéologique. Il en résulte une mise à distance du réel qui affecte toute « présence » des choses et des êtres du sentiment de leur « absence » ou de leur manque à être.

C'est ce qui donne au style de Chateaubriand son phrasé si détaché. Il semble toujours un peu loin, avoir du mal à participer ou à croire à la réalité du monde. Il est dans le monde, sans être du monde. La fiction narrative des *Mémoires*, qui situe « outre-tombe » une voix qui semble venir de régions inconnues, entretient ce double jeu : jouir du monde, connaître la vanité de cette jouissance et jouir de ce savoir. Conscience intime ou histoire universelle ne sont en effet que des retraites provisoires. Il en existe une troisième : « Accoutumé à vivre dans mes propres replis, ou momentanément dans la large vie des siècles [...], j'entre mal dans la circulation en monnaie courante ; pour me sauver, je me retire auprès de Dieu ; une idée fixe qui vient du ciel vous isole et fait tout mourir autour de vous. » Ultime recours que ce Dieu qui incarne la transcendance. Sans doute est-ce le Dieu de la foi chrétienne dont il est ici question ; mais on pourrait soutenir aussi que Dieu ne cesse de remplir pour Chateaubriand une fonction poétique : il représente un absolu dont la sourde présence dans le texte suffit à instaurer au sein de toute immanence une sorte de « réserve » du sens.

---

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEVALIER ET LE SAUVAGE



## LE CHANT DES ORIGINES

Lorsque François René de Chateaubriand naquit à Saint-Malo, le dimanche 4 septembre 1768, vingt jours après Napoléon Bonaparte (du moins en fut-il très longtemps persuadé), Louis le Bien-Aimé régnait encore sur la France ; et la Bretagne subissait un de ces étés pourris qui laissent des traces dans les annales de toutes les provinces. La plupart des récoltes avaient été compromises ou gâtées par des pluies ininterrompues et une tenace humidité qui empoissait le sol faisait germer les grains dans les granges. Depuis le début de septembre, une vraie tempête ravageait la côte septentrionale ; et ces intempéries occasionnèrent bientôt dans la cité malouine des prières et des processions publiques propres à se rendre le ciel plus favorable. C'est le moment qu'avaient choisi M. et Mme de Chateaubriand pour changer de domicile. À la Saint-Gilles, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> septembre, date habituelle de renouvellement des baux, ils avaient quitté leur appartement de la rue de la Victoire, au sommet du rocher, pour venir habiter rue des Juifs, à proximité de la porte Saint-Vincent, dans une maison que leur avait louée M. Magon de Boisgarein, un des plus gros négociants de la place, et qu'on appelait « hôtel de La Gicquelais ». Mme de Chateaubriand arrivait à terme ; elle fut donc contrainte de mettre au monde son dernier enfant dans le remue-ménage du déménagement. On a beaucoup discuté pour savoir dans quelle pièce de la maison avait eu lieu le grand événement. Les sœurs du petit garçon — Marie-Anne et Bénigne avaient respectivement huit et sept ans — ont prétendu par la suite que la chambre de leur mère ne regardait pas vers le large mais donnait sur la rue. Oui, sans doute, comme toutes les pièces « nobles » de la maison lorsque les choses eurent pris leur place définitive. Mais la tradition locale est différente et plus conforme à la version des *Mémoires d'outre-tombe*. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les propriétaires du bâtiment, qui avait été transformé en annexe du nouvel Hôtel de France, firent aménager au deuxième étage, côté rempart, une « chambre natale » du grand écrivain. Dans un angle de la pièce, une auge de pierre signale qu'en des temps plus anciens elle avait dû servir de cuisine. Peut-être est-ce bien là que par commodité, dans une ambiance de campement provisoire, Mme de Chateaubriand accoucha. À travers la fenêtre, on profile le Grand-Bé : dans la réalité comme dans la légende, le berceau et la tombe se font face.

Le nouveau-né fut baptisé le lendemain 5 septembre à la cathédrale par le chanoine Nouail, grand-vicaire et ami de la famille. Son frère Jean-Baptiste, alors âgé de neuf ans, fut son parrain et la comtesse de Ploué sa marraine. On le nomma François René<sup>1</sup> : François était le prénom de son grand-père, et c'était aussi celui de son oncle paternel, le recteur de Merdrignac ; René était le prénom de son père. Rien que de très banal dans cette association que, devenu homme de lettres, Chateaubriand censura néanmoins de bonne foi en signalant dans ses livres, jusqu'en 1814, « François-Auguste de Chateaubriand ». Faut-il voir là un refus du nom du père (mais celui-ci se prénommait René Auguste), ou le souci de se distinguer du héros de la nouvelle à laquelle il avait donné ce titre ? Quoi qu'il en soit, c'est le nom du *poverello* d'Assise (et lui seul) qu'il revendiqua toujours pour sien et qu'on utilisait dans son entourage. Il finit même par se convaincre qu'il était né le 4 octobre parce que le 4 octobre était la Saint-François ; c'est du reste ce jour-là que ses proches ont toujours célébré à la fois son anniversaire et sa fête. Présent dans la tradition familiale, ce prénom si français avait été porté avant lui par Villon, Rabelais, Fénelon et... Voltaire ! Mais c'était là une autre histoire, que le petit Breton vagissant au-dessus des flots ne pouvait encore soupçonner.

Le hurlement des rafales, le fracas des vagues, les supplications du peuple de Dieu : toutes les circonstances étaient réunies en ce 4 septembre pour donner corps à une légende familiale et pour dramatiser une naissance.

à laquelle le futur écrivain appliquera volontiers par la suite des références littéraires : citations de Lucrèce et du Livre de Job propres à représenter sous de tristes auspices la venue au monde des enfants des hommes, faibles et si démunis à leur naissance qu'ils paraissent voués à une prompt disparition. Cette litanie de « malheur de naître » exprime une réalité historique : la précarité de la vie à une époque où la mortalité infantile frappe une proportion si considérable de nourrissons que chaque enfant qui a « vécu » est assimilable à un *survivant*. C'est le cas de François René, rejeton tardif de parents âgés qui accueillirent sa venue comme une grâce. Ils désiraient depuis longtemps un second garçon car, des neuf enfants qu'avait déjà eus Mme de Chateaubriand, elle en avait perdu quatre ; et sur les cinq qui lui restaient, il y avait quatre filles. Cette apparition du petit dernier accroissait les chances qu'avait le couple de voir se perpétuer son nom. Le père attendit cependant une quinzaine de jours avant de faire part de la nouvelle à son frère Pierre alors sur un navire de commerce à Saint-Domingue : « Mme de Chateaubriand t'embrasse de son lit où elle est pour avoir mis un garçon au monde le 4 de ce mois, se portant bien l'un et l'autre. »

### *Grandeur et décadence des Chateaubriand*

Né le 23 septembre 1718, M. de Chateaubriand avait alors cinquante ans. Toute son existence avait été tendue vers un objectif unique : redorer son blason. Il avait voulu restituer à son nom sa dignité première et rendre son prestige à une lignée qui, après avoir confondu son histoire avec celle de la Bretagne, avait fait sombrer, avec lui, corps et biens. Au service de cette ambition, il avait mis toute son énergie, et il pouvait considérer, en cette fin du règne de Louis XV, qu'il avait réussi à inverser le cours des choses et à conjurer grâce à sa ténacité, un destin fatal. Ce personnage, assez original pour avoir suscité à lui seul une savante (et passionnante) biographie<sup>2</sup>, aurait pu incarner une simple fin de race : il va donner au contraire à sa famille une nouvelle chance historique. C'est au cours du XI<sup>e</sup> siècle, en Bretagne comme ailleurs, que se sont constitués les lignages nobles, avec leur système de primogéniture masculine. C'est aussi à cette époque de féodalité commençante que remonte la généalogie des Chateaubriand. Ils avaient représenté jadis une des plus glorieuses dynasties militaires du duché. Elle tenait son origine de Brien ou Briant, chef de guerre qui avait établi sur les confins angevins un fortin : *castrum Briani*, le château de Brien, devenu cent ans plus tard Châteaubriant, siège de la baronnie du même nom. Ce premier Brien mourut le 9 février 1063. Son fils aîné passe pour avoir suivi en Angleterre Guillaume le Conquérant, mais c'est son frère puîné, Geoffroy le bâtard qui assura la transmission du nom après avoir participé à la première croisade. Par lui, on arrive à Geoffroy III, premier baron de Châteaubriant. Son fils Geoffroy IV participe en 1214 à la bataille de Bouvines, se marie en 1215, avant de mourir sans postérité en 1233 : c'est à lui qu'on rattache en général les premières armoiries de la famille : un *paoné* ou *papelonné* (semis de pommes de pin ou de plumes de paon). Son neveu Geoffroy V (1216-1263) lui succède à la tête de la baronnie. C'est lui que la mémoire familiale retiendra comme son grand homme, pour avoir accompagné Saint Louis à la septième croisade. Blessé à la bataille de la Massoure (Mansourah), en Égypte, alors que les Infidèles allaient se saisir de notre drapeau (le rouge oriflamme de Saint-Denis), il avait réussi à le leur reprendre et, le drapant autour de son corps ensanglanté, pu rallier ses compagnons. Lorsqu'il fut revenu en France après quelques mois de captivité, le roi lui avait accordé, pour récompenser sa bravoure, de porter désormais une « bannière de gueules semée de fleurs de lys d'or sans nombre », avec cette fière devise : « J'ai de mon sang rougi la bannière de France ». C'est du moins ce que devait rappeler, dans une longue lettre du 9 juillet 1798, le comte de Bédée à son neveu François au moment de la mort de sa mère<sup>3</sup>. Et ce seront, après 1815, les armoiries du vicomte de Chateaubriand, pair de France.

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, trois petits-fils de Geoffroy V se partagèrent son héritage, et les Chateaubriant

divisèrent désormais en trois branches. Le premier, Geoffroy VII (1257-1301), continua la branche aînée qui se poursuivra jusqu'à Geoffroy IX (1314-1347), septième et dernier baron de Chateaubriant. Il mourut sans postérité le 30 juin 1347 au siège de la Roche Derrien au cours de la guerre de succession qui opposa Simon de Montfort et Charles de Blois pour la possession du duché de Bretagne. Au second, mort en 1311, échurent les seigneuries des Roches-Baritaut et du Lyon d'Angers. Cette branche angevine, qui se prolongea en Poitou en annexant au XVI<sup>e</sup> siècle le comté de Grassay, se termina en 1671 avec Raymond de Chateaubriant, dernier comte des Roches-Baritaut. C'est donc au troisième fils de Geoffroy VI qui appartiendra de fonder la branche encore existante au XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont les Chateaubriand de Combour ont formé le dernier rameau. Par son mariage avec Jeanne de Beaufort, dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, Briant de Chateaubriant avait reçu la seigneurie de Beaufort. Il en résulta une implantation durable de sa descendance dans le diocèse de Dol, en particulier au château du Plessis-Bertrand, dans la paroisse de Saint-Coulomb, près de Cancale. Du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, les Chateaubriand de Beaufort occupèrent de hautes charges militaires ou civiles, au service des ducs de Bretagne, puis à la cour de France. Mais le XVII<sup>e</sup> siècle précipita leur déclin. La dernière héritière de la seigneurie de Beaufort, dame Renée (1610-1683), la céda par un acte du 14 janvier 1666 à la famille de Goyon, qui se fera dès lors appeler Goyon-Beaufort.

Or, un cadet des Beaufort, Gilles de Chateaubriand (1570-1642) avait épousé en 1596 une Marguerite Rogon, dame de la Guérande et de Belestre. C'est de cette union que sont issus les Chateaubriand de Guérande, et c'est à partir de cette époque qu'ils ont orthographié leur nom avec un *d*. Ils firent souche dans la paroisse de Hénanbihen, à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de Plancoët et dans celle de Pléherel (aujourd'hui Fréhel). La chambre de réformation de 1669 les confirma dans leur noble extraction et dans les armoiries de leurs ancêtres. Le fils de Gilles, Christophe de Chateaubriand (1597-1675) deviendra même quatre ans avant sa mort, chef de nom et armes des Chateaubriand, après extinction de la branche des Roches-Baritaut et de la branche aînée des Beaufort<sup>4</sup>. Son fils unique, Jean de Chateaubriand (1631-1692) semble être mort fou, quarante ans après la naissance de deux garçons, Michel (1651-1699) et Amaury (1652-1690), qui perpétuèrent au siècle suivant le nom des Chateaubriand. Le premier continua la lignée des seigneurs de la Guérande jusqu'à Alexis-François et Jean-Gilles, disparus sans postérité mâle en 1784 et 1811. Le second, né le 9 décembre 1652 à Pléherel, épousa en 1677 une lointaine cousine, Marie-Jeanne de Rocher du Quengo. C'est le troisième fils de ce cadet installé dans la haute vallée de la Rance qui fut le grand-père du futur écrivain.

Le récit des *Mémoires d'outre-tombe* se déroule sur la trame de cette histoire séculaire, qui procure au narrateur une solide assise identitaire. Elle a permis à Chateaubriand de soutenir sans broncher les épreuves qu'il a eu à affronter et de ne pas se laisser impressionner outre mesure par la « haute position » sociale de ses contemporains. Malgré la désinvolture qu'il affiche envers ce qui touche à sa généalogie<sup>5</sup>, il est visiblement hérité de son père et partagé, plus qu'il ne voulait en convenir, avec son frère aîné la fierté de ses origines nobiliaires. Il savait ce que c'était qu'un Chateaubriand. « Ne déshonorez jamais votre nom » : telle avait été la dernière admonestation du comte son père quand, sur le perron de Combour, celui-ci avait pour la dernière fois embrassé son fils, à la veille de ses dix-huit ans, en lui confiant son épée. François ne départira jamais de la conviction que « noblesse oblige ». Sans doute certains Chateaubriand avaient-ils pu démeriter. Mais, pour un Briant de Chateaubriant, assassin à vingt ans du mari de la femme qu'il aimait, décapité sous les Valois<sup>6</sup>, pour quelques égarés, retombés dans la roture et allés se perdre dans les « classes ouvrières », de quels services rendus et de quelles alliances ne pouvait-il se prévaloir ? En épousant en 1468 une descendante de Robert de Clermont, son ancêtre direct Jean de Chateaubriand de Beaufort lui avait-il pas transmis quelques gouttes du sang de Saint Louis et, par Blanche de Castille, de Chimène du Cid ? Dans son plein épanouissement, son arbre généalogique témoigne de la grandeur de la noblesse française avant 1789. Même si, par son œuvre littéraire, François de Chateaubriand a choisi de prendre pla

dans une autre « aristocratie », plus conforme à ses goûts et au rêve de sa génération, il se souviendra toujours, pour la première, il ne le cède à personne. S'il avoue : « Je préfère mon nom à mon titre », c'est que son nom est lui aussi un titre, et pas un simple nom de plume. Du reste, après avoir énuméré, avec une emphase de bateleur, la longue liste de ses ancêtres, il a beau jeu de conclure avec ironie : « Que de labeurs pour certifier qu'il a existé des cendres ! »

Toutefois, lorsque, le 22 février 1683, un certain François de Chateaubriand était né au château de Quengo en Brusvily (entre Guitté et Dinan), ces fastes étaient bien oubliés. Le garçon, qui avait perdu son père très jeune, fut élevé par sa mère, qui se remaria en 1696 et vivra jusqu'en 1726. Sans aucune fortune, il aura passé sur la terre sans faire beaucoup de bruit. Il aurait néanmoins exercé les fonctions de sénéchal de seigneurie du Lattay en Quenroc, à une lieue au nord-est de Guitté, avant de mourir inconnu, à quarante-sept ans, le 28 mars 1729. Il s'était marié tard. Pétronille (ou Perronnelle) Lamour de Lanjégu (1692-1781), qu'il avait épousée le 27 août 1713 à Quenroc, lui donna douze enfants : huit filles, qui moururent sans doute à bas âge ; et quatre garçons, qui naquirent et grandirent au manoir des Touches, sur un coteau qui borde la Rance, non loin de Guitté. Le mémorialiste a connu sa grand-mère paternelle, qui se retira en 1775 chez un de ses fils (Pierre) et mourut quand il avait treize ans. Il gardera en particulier le souvenir de son beau sourire qui lui paraissait comme une émanation mystérieuse des siècles passés. Mais il en parle peu, sinon pour souligner le dénuement où elle se trouva lors du décès de son mari. C'est à elle qu'incomba le soin de nourrir et élever ses quatre fils — à la mort de leur père, le plus âgé avait onze ans et demi, le plus jeune à peine un an. On ne pouvait guère compter pour les établir sur les maigres revenus des « seigneuries » des Touches, de Plessis, du Rocher et de la Villeneuve qui composaient leur héritage et qui, à défaut de pain, leur donneraient leur nom. On sait par ailleurs que, pour éviter la dispersion des patrimoines, la Coutume de Bretagne réservait au fils aîné non seulement la résidence principale et ses environs (mesurés au « vol du chapon »), mais encore les deux tiers des biens. Dans ces conditions la chétive succession (on parle de 5 000 livres de revenus) demeura longtemps indivise au bénéfice de la veuve et les partages furent ajournés. Les comptes de tutelle ne seront réglés qu'en 1761, une fois René Auguste et Pierre mariés<sup>7</sup>. De plus, le frère aîné, François Henri, le 31 octobre 1717, opta pour les ordres sacrés : alors que ses trois frères auraient eu besoin de son soutien, entra au séminaire et fut ordonné prêtre le 10 mars 1742. Sa carrière pastorale se déroula tout entière entre la Rance et Arguenon : il fut successivement vicaire à Bourseul (1742-1744), puis curé de Saint-Launeuc (1744-1754), enfin recteur de Merdrignac jusqu'à sa mort, le 26 février 1776, à cinquante-neuf ans. Chateaubriand semble ne jamais avoir rencontré son oncle François, et c'est par ouï-dire, à travers la légende familiale, qu'il évoque la mémoire du paisible curé de campagne, adoré de ses ouailles et partageant son existence entre les bonnes œuvres de son ministère et des exercices littéraires sans prétention.

C'était donc au suivant, René Auguste, né onze mois plus tard, que revenait la charge de prendre en main avec son propre avenir, celui du reste de la famille. Pour un garçon dans sa situation, une alternative se dessinait alors : ou bien végéter sur des terres à peine suffisantes pour subsister, ou bien entrer au service du roi. Cette seconde solution ne plaisait guère à des jeunes gens certes désargentés mais aussi très attachés au sol natal. Devenir officier dans un régiment, ou entrer dans la marine royale, les éloignait de la Bretagne. Il fallait en outre rechercher des protections pour obtenir un brevet. Il fallait enfin réunir la somme nécessaire pour payer son équipement. Or, Mme de Chateaubriand mère ne pouvait subvenir à ce surcroît de dépenses. Son second fils atteignait sa quinzième année sans avoir même pu aller au collège. C'est alors que se place la scène emblématique et pour ainsi dire originaire du *roman familial* que le mémorialiste rapporte après avoir entendu son père la raconter cent fois<sup>8</sup> ; et qui aurait pu inspirer à Greuze une de ses pathétiques compositions, sur le thème du *Départ du mousse* ! En demandant à sa mère la permission de quitter le domaine familial, en lui abandonnant la charge provisoire de ses frères (ils étaient âgés respectivement

cinq et six ans), René Auguste rompait avec la tradition. Jusqu'à présent, et depuis des générations, les Chateaubriand avaient été des propriétaires terriens. Ils avaient pour ainsi dire tourné le dos à la mer, pour vivre dans un Argoat agricole et rural : univers compartimenté de bourgs, de fermes, de bocage, où les solidarités de paroisses et de clans composaient une personnalité forte, mais quelque peu « endogamique ». C'était la première fois qu'un Chateaubriand prenait le large. Non pour répondre à je ne sais quelle « vocation » romantique, mais poussé par la nécessité. Cela exigeait du courage, de la lucidité, de la détermination. Avec ce seul bagage, et sous le regard des ancêtres — peut-être y songeait-il déjà —, il allait commencer une nouvelle vie.

C'est le lieu de rappeler que la noblesse française devait à ses origines, et à ses obligations militaires, ses privilèges et des exemptions fiscales qu'elle perdait *ipso facto* si elle renonçait à vivre noblement du revenu de ses terres pour exercer un travail manuel ou un métier réputé vil. Ainsi le commerce des marchandises relevait-il en principe de la bourgeoisie urbaine. Néanmoins, depuis Richelieu et Colbert, les rois de France avaient tenu à développer leur marine, en multipliant les édits destinés à préserver de la dérogance ceux qui exerçaient le trafic maritime et le commerce de gros. À Saint-Malo, les négociants, les armateurs et certains membres de la noblesse locale avaient depuis longtemps confondu leurs intérêts et contracté des alliances. La ville avait prospéré sous Louis XIV et même si son activité avait un peu baissé, sous le pacifique ministère de Fleury, au profit de Nantes, sa rivale, ses maisons de commerce avaient acquis en un demi-siècle une expérience et un capital considérables, sans parler du savoir-faire de sa population, rompue à tous les métiers de la mer. Un garçon de bonne famille, au caractère bien trempé, et qui savait ce qu'il voulait, y avait donc toutes ses chances.

Ce hobereau de quinze ans, aux yeux de qui Dinan faisait figure de capitale, fut sans doute ébloui lorsqu'il pénétra dans un port aussi animé que Saint-Malo. Mais il ne se déconcerta pas. Il avait des lettres de recommandation, et commença sur le tas par acquérir une formation de marin, aussi bien pratique que théorique. Au contraire de ce que croyait son père, il ne semble avoir été volontaire pour aucune expédition militaire, mais être entré directement dans la marine marchande. On le retrouve sept ans plus tard, à la veille de son vingt-deuxième anniversaire : le 22 septembre 1740, il est immatriculé à Saint-Malo comme « enseigne à la part », et déjà crédité de trois voyages lointains. C'est comme morutier que le père de René Chateaubriand a débuté — rude école où on apprend vite et bien. On prenait la mer en avril, dès que le vent devenait favorable, pour arriver dans la seconde quinzaine de mai, ou la première de juin, sur les côtes de Terre-Neuve. Là, on pêchait, puis on séchait et salait la morue pendant onze ou douze semaines. À la fin de septembre, on revenait vendre le poisson à Marseille ou à Gênes. On y embarquait du fret de retour (huile, savon, vin, tabac), qu'on allait revendre dans les ports du Ponant et jusqu'au Havre de Grâce. C'était seulement au mois de février, parfois même en mars, qu'on regagnait Saint-Malo, juste à temps pour aller chercher du sel au Croisic et réarmer en vue de la nouvelle campagne<sup>2</sup>. René Auguste de Chateaubriand n'a tardé pas à devenir un marin expérimenté, mais aussi un commerçant avisé. De très bonne heure, en effet, il avait tenu à réinvestir une partie de ses gains en prenant des participations dans les cargaisons qu'il transportait. À partir de 1745, il passe, comme officier, sur des navires armés « en guerre et en marchandises ». Cette fois, c'est le baptême du feu dans plusieurs campagnes de course, à la poursuite de bâtiments anglais. La guerre de course est, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une activité encore très florissante, qui se conforme à des règles précises du droit international. À la différence du pirate, assimilé au bandit de grand chemin, le corsaire a une existence légale : dûment autorisé par une *lettre de marque*, ou commission de son gouvernement, il a la possibilité, du moins en temps de guerre, de *courir sus* à des bâtiments de la marine marchande du pays ennemi (presque toujours anglais) et le droit de saisir leur cargaison. Les marins sont alors traités comme des prisonniers de guerre et les *prises* revendues au profit des armateurs. Considérée à son origine comme un moyen légitime de poursuivre sur mer les hostilités, la course sera de plus en plus mise

accusation, durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme contraire au droit des gens, mais ne sera formellement abolie qu'en 1856<sup>10</sup>. Enfin, le 30 juin 1747, on lui délivre son diplôme de « capitaine et pilote de navire » : il a vingt-huit ans et neuf mois. Entre-temps, il a pris sous ses ordres ses frères Pierre et Joseph, en leur faisant suivre le même parcours que lui. Le nouveau capitaine trouva presque aussitôt des commanditaires à Nantes, alors en pleine expansion, pour des navires de 250 à 300 tonnes destinés cette fois au commerce des Îles (les Antilles), en particulier Saint-Domingue. Quatre campagnes se déroulèrent ainsi sous son commandement de 1748 à 1752. Quand, le 18 décembre 1752, il signe sa déclaration de retour, à Nantes, sur *La Brillante*, les archives nous apprennent que le « commandant avait à son nom près de 15 000 livres en sucre, un diamant de 500 livres, une montre en or et un nègre payé 1 018 livres, argent des îles<sup>11</sup> ». À trente-quatre ans, il commence à être à son aise. C'est alors qu'il songe à se marier. Il laisse donc son frère Pierre reprendre la mer sans lui pour aller régler cette importante affaire.

Bien entendu, depuis son départ de Guitté — cela faisait presque vingt ans déjà — René de Chateaubriand avait conservé des relations étroites avec les siens et profité de chacun de ses congés pour aller rendre visite à sa mère. En 1744, lorsque son frère aîné avait été nommé à la cure de Saint-Launeuc, il avait en personne assisté à son « installation ». Or, de 1742 à 1744, François Henri de Chateaubriand avait commencé à exercer son ministère comme vicaire à Bourseul, non loin de Plancoët. Là, il avait compté parmi ses paroissiens la famille de Bédée, seigneurs du lieu, qui résidaient en leur manoir de la Bouëtardaye, ou Boitardais (à environ une demi-lieue au nord de Bourseul). Il est donc permis de supposer que c'est par son entremise que fut arrangé, en 1753, le mariage de son frère René avec la troisième fille du comte Ange Annibal de Bédée. Le curé de Saint-Launeuc fut invité à apposer sa signature sur le contrat, paraplumé le 30 juin 1753, ainsi que sur le registre paroissial de Bourseul lors de la cérémonie religieuse du 3 juillet. Entre les parties contractantes, « haut et puissant René de Chateaubriand, chevalier, seigneur du Plessis » (ce qui constate au passage que le marin est désigné par ses titres nobiliaires) et « très noble demoiselle Apolline Jeanne Suzanne de Bédée », était établi un régime de séparation de biens, en dérogation à la coutume de la province. La future apportait seulement ses « hardes », lingerie et bijoux, estimés à 1 200 livres, ainsi qu'une somme de 4 000 livres que lui donnait sa tante et marraine, Mlle Suzanne Émilie de Ravenel. En revanche, M. et Mme de Bédée promettaient de loger et nourrir le jeune couple pendant trois ans avec un domestique<sup>12</sup>. Cette clause avait son importance : dégagé des soucis du ménage, le conjoint allait pouvoir repartir en laissant entre de bonnes mains sa jeune femme et les enfants qu'elle lui donnerait ; au milieu de ses siens, celle-ci ne souffrirait pas trop de son absence. De ce point de vue, les accords conclus lui donnaient toute satisfaction et sont bien la preuve qu'il avait décidé de « travailler » encore quelque temps à arrondir son capital. En outre, même si son apport était modeste, Apolline de Bédée appartenait à une très bonne famille. Pour être moins ancienne que les Chateaubriand, cette branche des Bédée avait maintenu, de génération en génération, une honorable réputation militaire. Mathurin de Bédée (1645-1694) avait été capitaine de cavalerie. Son fils Jean-Marc (1674-1750) avait appartenu à la gendarmerie de la Maison du Roi, et servi à ce titre lors des campagnes de Flandres en 1708, 1709 et 1710. De retour en Bretagne, il avait commandé une compagnie de gardes-côtes en garnison à Matignon. De son côté, le chef de famille à cette époque, le comte Ange Annibal (1696-1761) avait été capitaine de dragons. À soixante ans passés, il reprendra du service comme volontaire lors du combat de Saint-Cast (le 11 septembre 1758) contre les Anglais, en compagnie de son fils. Celui-ci, Marie Antoine de Bédée (1727-1807), était le propre frère de Mme de Chateaubriand. À dix-sept ans, il avait assisté à la bataille de Fontenoy (1745) que son neveu François aimera plus tard lui entendre raconter.

M. de Chateaubriand séjourna un an et demi à terre ; mais, dès le mois de septembre 1754, sans attendre la naissance de son premier enfant (une fille, venue au monde le 2 décembre suivant, et disparue presque aussitôt), il avait repris la mer pour une durée de trois ans. Armé à Nantes, son nouveau navire était desti-

au trafic négrier, ce trop célèbre « commerce triangulaire » pratiqué entre la France, la Guinée et les Antilles. C'était la première fois que René Auguste se livrait à la traite qui, malgré ses aléas, pouvait rapporter gros. Aussi, malgré les condamnations véhémentes de quelques « philosophes » encore peu lus, le commerce d'esclaves était non seulement toléré, mais jugé « naturel » par les opinions européennes, sans parler des gouvernements, qui le favorisaient de toutes les manières. Pierre de Chateaubriand, qui avait déjà une certaine expérience en la matière, était du voyage comme second. Une fois sur la côte africaine, les opérations de troc, de radoub et de ravitaillement se prolongèrent. Enfin, écrit avec un humour noir typiquement britannique le critique George Painter, « en échange des marchandises habituelles, cognac, mousquets, tabac et cauris, le roi de Dahomey accepta de se séparer de quatre cent quatorze de ses sujets que René Auguste traita avec une si grande humanité que seize seulement moururent au cours de la traversée, au lieu des quatre-vingts habituels<sup>13</sup> ». Le 1<sup>er</sup> août 1755, on arriva à Cap-Français (aujourd'hui Cap-Haïtien). Les pertes n'avaient été peu nombreuses et la vente ne traîna pas. Mais, comme toujours, elle se fit en partie à crédit, et le recouvrement des créances, nécessaire pour se procurer le fret de retour, fut en revanche interminable. M. de Chateaubriand tomba malade, fut obligé de renvoyer son navire en France sans lui (octobre 1756). Enfin, le 22 janvier 1757, il « arrêta » ses opérations, avant de prendre le chemin du retour. Au terme de cette trop longue campagne, son bénéfice personnel de 30 000 livres était loin de le satisfaire. Aussi, ayant obtenu la décharge de ses comptes de gestion, se fit-il rayer du registre des capitaines de la place nantaise (3 septembre 1757). Il avait trente-neuf ans, et cela faisait plus de vingt ans qu'il naviguait pour les autres. Il jugea le moment venu de faire désormais fructifier son capital depuis Saint-Malo, laissant à son frère Pierre qui obtiendra son brevet de capitaine le 20 mars 1758, le soin de prendre le commandement des bâtiments qu'il armerait pour son propre compte.

Les hostilités avaient repris depuis quelques mois entre la France et la Grande-Bretagne : ce devait être la chance du nouvel armateur. Dans ce conflit qui allait durer sept ans, les Malouins se trouvaient en première ligne aussi bien à cause des risques de débarquement sur leur côte qu'en raison des menaces que les Anglais faisaient peser sur le commerce transatlantique et sur les pêcheries de Terre-Neuve. Ils répliquèrent en lançant très vite dans une profitable guerre de course, où René de Chateaubriand joua sa partie avec habileté. En 1758, il commença par prendre un intérêt du tiers dans *La Villegénie*, petite frégate de 90 tonnes dont il surveilla la construction. Sa mobilité et ses quatorze canons la rendaient redoutable. Après une première campagne fructueuse, M. de Chateaubriand racheta la totalité du bateau : *La Villegénie* allait ainsi devenir une affaire de famille, avec Pierre de Chateaubriand comme capitaine et le cadet, Joseph Urbain, comme second. La campagne de 1759 fut mouvementée, mais aussi très bénéficiaire : plus de 700 000 livres de prises. René Auguste se hâta de réinvestir une partie de ses gains. Il acheta un nouveau navire, fit ensuite construire un second bâtiment et continua la course avec succès. Lorsque furent signés les préliminaires de paix, au mois de novembre 1762, les bénéfices cumulés depuis le début de la guerre se montaient à plus de 500 000 livres. Qu'allait-il faire de son argent ?

À son retour en France, il avait mis les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu et pour compenser la perte de son premier enfant. Un garçon avait vu le jour à Saint-Malo le 4 mai 1758 ; mais ce petit Geoffroy René devait mourir en nourrice à Plancoët le 28 septembre 1759. C'est donc sur son second fils, Jean-Baptiste Auguste, né, lui aussi à Saint-Malo, le 23 juin 1759, que le père va reporter toutes ses espérances : ce sera son héritier. Lui succéderont bientôt Marie Anne (4 juillet 1760) et Bénigne Jeanne (30 août 1761). René de Chateaubriand avait à présent dépassé la quarantaine. Il avait tenu la promesse faite à sa mère quelque vingt-cinq ans plus tôt : non seulement il avait réussi à faire fortune, mais il avait mis sur la bonne voie celle de ses frères — Pierre venait de se marier à son tour (12 février 1760). Toutefois, une tâche restait à accomplir : rétablir le nom des Chateaubriand dans son ancienne illustration. Il ne suffisait pas pour

cela que M. de Chateaubriand soit devenu un riche armateur noble de la cité malouine. Il lui fallait encore acquérir un patrimoine qui fasse de ce *self-made man* un vrai seigneur féodal, un membre à part entière de cette noblesse de Bretagne qui réaffirmait avec une arrogance fastueuse, à chaque réunion des États, son esprit de corps et son attachement à ses privilèges qu'elle se plaisait à appeler les libertés de la province.

C'est la raison pour laquelle René Auguste acheta, le 3 mai 1761, le comté de Combours, échu à un Coëtquen qui avait épousé le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre et futur « commandant pour le roi en Bretagne ». Les Duras mettaient Combours en vente pour éponger les dettes que le duc avait faites « au service du roi », lors de son ambassade en Espagne. Le marché fut conclu sans même que le nouveau acquéreur se soit rendu sur place. Il faisait toute confiance à son beau-frère Bédée, qui lui avait signalé cette occasion et vivement conseillé de la saisir. C'est du reste ce même Bédée qui alla prendre possession du château dans les formes, en lieu et place du nouveau propriétaire. On a prétendu que celui-ci avait réalisé une bien mauvaise affaire. À vrai dire, s'il accepta de déboursier, pour cette acquisition, la somme en définitive assez considérable de 330 000 livres<sup>14</sup>, c'est que la possession de cette seigneurie de quarante et une paroisses et de douze fiefs de chevalerie lui conférait un titre et une position sociale conformes à ses objectifs. Au mois de novembre 1762, le nouveau comte de Combours se rendit pour la première fois à la réunion des États en compagnie du comte de Bédée, son beau-frère et mentor. Son rêve se réalisait. Peut-être aussi songeait-il qu'après de si nombreuses années de luttes et de tribulations, il allait pouvoir se reposer un peu, et aborder avec sa femme et ses enfants, un avenir plus serein. Il ne pouvait guère prévoir que les événements suivraient un autre cours et que, cette Histoire en marche, il la prenait dans le mauvais sens.

Il ne renonça pas toutefois à ses activités maritimes, et cela explique sa relative indifférence envers le produit de la terre de Combours, au moins à cette époque ; mais il rencontra des difficultés croissantes. Le traité signé à Utrecht cinquante ans plus tôt avait amorcé le déclin de Saint-Malo ; le traité de Paris qui entérina, le 10 février 1763, la perte définitive du Canada et de Terre-Neuve, le précipita. Dépourvue de fleuve qui donnait à ses rivales océaniques une ample respiration, la ville ne possédait ni arrière-pays, ni ressources exportables. Néanmoins, sans se décourager, le comte de Chateaubriand réorienta ses armements vers le commerce des Îles et vers la pêche, en Manche comme sur les bancs de Terre-Neuve, malgré les tracasseries administratives qui veillaient à la stricte application des clauses du traité. En 1763, si son nouveau bateau, le *Jean-Baptiste*, fit un voyage bénéficiaire à Saint-Domingue qui rapporta 60 000 livres, les campagnes ultérieures furent moins intéressantes. Il chercha bien à diviser les risques en multipliant les prises de participation<sup>15</sup>, mais cela diminuait aussi les bénéfices. En 1764, il lança une nouvelle campagne de traite sous le commandement de Pierre de Chateaubriand, mais celle-ci se révéla décevante sur le plan financier. C'est en définitive la pêche qui se montra la plus rentable, comme en 1766 où le poisson se vendit bien. En vérité, c'est qu'un armateur « moyen » comme René Auguste de Chateaubriand devait être sans cesse sur brèche, sans pouvoir jamais compter sur le lendemain.

Il ne trouvait guère de motifs de consolation à Combours, où il ne faisait que de rares et brèves visites. Un des plus étendus de la subdélégation de Hédé, le domaine était aussi un des plus pauvres. Il est vrai qu'il avait été fort mal entretenu. En outre les vassaux avaient pris la fâcheuse habitude de ne plus payer leurs redevances avec exactitude, de braconner dans les bois, de pêcher dans les étangs... La situation exigeait donc une reprise en main qui ne fut pas du goût de tous. Par ailleurs, les conditions sanitaires dans lesquelles vivaient la population étaient déplorables, les routes et les chemins en mauvais état, les friches et les landes en extension. Il fallait commencer par régler les arriérés que le duc de Duras avait « légués » à son successeur, ce qui demanda du temps. À peine devenu maître chez lui, le nouveau seigneur ne tarda pas à vérifier la justesse du vieil adage médiéval : *Qui terre a, guerre a*. De ce côté, les déconvenues ne manquèrent pas non plus, le plus mince litige étant vite envenimé par la manie procédurière de ces âpres campagnards, toujours imbus de leurs droits et faisant durer comme à plaisir les affaires les plus insignifiantes. Entre les problèmes, parfois



inextricables, soulevés par la juridiction seigneuriale et les complications des voyages au long cours qu'il avait à organiser et à financer, M. de Chateaubriand avait peu de loisir. Une fois ses armements terminés et ses navires en route, il ne quittait guère Saint-Malo, sinon pour de courtes visites à Monchoix ou à Dinan (où sa mère venait de se retirer), ou bien pour la session des États, comme celle qui fut tenue à Nantes en 1760 et 1765 et qui se déroula sur plusieurs semaines.

C'est peut-être en famille qu'il avait le plus de plaisir à se détendre. Sans être une beauté, Mme de Chateaubriand avait de la vivacité, et ce qu'on appelait alors un esprit « orné ». Sa mère avait reçu à Saint-Cyr, juste après la mort de Louis XIV, une éducation choisie et lui avait transmis la tradition vivante du Grand Siècle. Quoique sans orthographe, elle avait des lettres et savait par exemple « tout Cyrus par cœur ». Une Française romanesque, un peu cancanière mais sans méchanceté, très pieuse, elle semble avoir aimé son mari, faisant avec lui un plaisant contraste que la vieillesse accusera sans doute. Leur affection mutuelle avait une base solide : la bonne entente qui régna dès le début entre René Auguste et sa belle-famille. Lorsqu'on lui avait accordé la main de Mlle de Bédée, c'était encore un « aventurier orphelin », pour reprendre la belle expression de son fils. Son frère aîné, le recteur de Merdrignac, avait en quelque sorte répondu pour lui. Il avait su depuis être digne de cette confiance et justifier les espérances qu'on avait mises en lui. En échange, le comte de Bédée avait rencontré, auprès des Bédée, une vraie famille de substitution et le plus accueillant des foyers. Le jeune couple avait longtemps vécu au manoir de la Bouëtardaye, en symbiose avec le reste de la famille. Dernière des filles à se marier, Apolline avait ainsi pu prolonger son séjour auprès de ses parents (qui approchaient la soixantaine), en compagnie de son jeune frère Marie Antoine. Né le 5 avril 1727, le benjamin des Bédée avait un an de moins que sa sœur, dont il était aussi le frère unique. Entré à dix-sept ans au corps des pages, il avait ensuite servi dans les dragons, avant de se distinguer, avec son père, à la bataille de Saint-Cast (1758), ce qui lui avait valu la considération de toute la contrée. Par chance, la sympathie que René de Chateaubriand éprouva pour son beau-frère, malgré la différence de leurs âges, fut presque immédiate et ne se démentira jamais. Il appréciait son jugement (en particulier quand il fallait débrouiller une épineuse question de droit coutumier) ainsi que son caractère épanoui (le contraire du sien). Ils avaient du reste une passion commune : celle de leur nom et de leur noble origine. C'est pourquoi, en 1761, le comte de Bédée ne trouva pas surprenant que le Malouin désire acheter Combourg et lui apporte le soutien de ses compétences juridiques. Il sera lui-même ravi de pouvoir acquérir, en 1782, la baronnie de Plancoët lorsqu'en 1798, après la mort de sa sœur, il envoya une lettre de condoléances à son neveu, celle-ci étant remplie de considérations généalogiques. La cohabitation à la Bouëtardaye des Chateaubriand et des Bédée cessa bientôt. Marie Antoine se maria, le 17 novembre 1756. À partir de 1759, il fit construire le château de Monchoix, qui allait devenir la résidence de sa famille après la mort de son père en 1761. De son côté, Mme de Bédée mère se retira au hameau de Nazareth, dans un faubourg de Plancoët relevant de la paroisse de Bourseul. Cela faisait alors trois ou quatre ans que le ménage Chateaubriand habitait Saint-Malo (rue de la Victoire, depuis 1760). Mais les uns et les autres ne cessèrent pas de se fréquenter et de se rendre des visites régulières.

Il ne fallut pas moins que la politique pour venir troubler la monotone existence de ce paisible cercle familial. Ce que les historiens ont appelé « affaire La Chalotais » est aussi difficile à raconter qu'à comprendre dans le détail ; ou plutôt, c'est la prolifération du détail qui finit par obscurcir la marche des événements. On se contentera donc de très grandes lignes. Procureur général au Parlement de Rennes, Louis de La Chalotais avait commencé à faire parler de lui en 1762, lorsque, sur son instigation, les Jésuites avaient été expulsés de Bretagne. Il ne tarda pas à devenir le symbole de la résistance parlementaire à tous les abus supposés du pouvoir royal. Or, la session des États ouverte à Nantes à la fin de 1764, et à laquelle assistèrent le comte de Combourg et le comte de Bédée, fut houleuse. On se montra hostile à toute augmentation de subsides, et le Parlement de Rennes refusa de les enregistrer. Convoqués à Versailles pour être réprimandés

les magistrats rebelles démissionnèrent en bloc à leur retour, exception faite des plus timides, aussitôt la cible de tous les lazzi. Sur ces entrefaites, parvinrent au ministre, le comte de Saint-Florentin, des lettres anonymes franchement injurieuses. La plus déplaisante avait été écrite par un certain Bouquerel, qui fut embastillé sur-le-champ à Paris. Mais on soupçonna que son inspirateur avait été La Chalotais, qu'on arrêta lui aussi, et qui fut incarcéré, le 21 décembre 1765, au château de Saint-Malo. Tandis que le prisonnier morfondait dans la fameuse tour Quic-en-Groigne, et que se réunissait la commission choisie pour instruire son procès, les conversations allaient bon train dans la ville, chacun prenant sa défense et incriminant la puissance publique. Les histoires les plus rocambolesques circulaient, et voilà qu'on imprimait une justification du procureur infortuné, écrite par lui-même dans son cachot avec de la suie et des cure-dents. La justice est lente, surtout lorsque le coupable (préssumé) est déjà sous les verrous. Il fallut attendre le mois de juillet 1766 pour que Bouquerel et La Chalotais soient transférés à Rennes, à la prison des Cordeliers voisine du Palais. Or, de Paris à Rennes, Bouquerel avait été confié à la garde du lieutenant des Fourneaux auquel ses « écrasantes responsabilités » vont bientôt faire perdre la tête.

En 1744, une sœur de Mme de Chateaubriand et du comte de Bédée, Julie de Bédée, avait épousé un magistrat rennais de vingt ans plus âgé qu'elle, Jean-François Moreau. Leur fils, Ange Annibal Moreau servait comme enseigne (il avait dix-neuf ans) dans le même régiment que des Fourneaux. Ce jeune officier un peu dérangé (il lui arrivait de se prendre pour Jésus-Christ) avait ses entrées chez Mme Moreau, et passait non seulement dans son salon, s'il faut en croire les méchantes langues, qui ne manquaient pas. En octobre 1766 il laissa entendre à cette dame qu'un ex-jésuite, qui dirigeait à Saint-Méen un hôpital où il avait séjourné avec Bouquerel, lui avait proposé 100 louis pour empoisonner La Chalotais ! C'était une pure affabulation. En réalité le père Clémenceau (c'était le nom de ce prêtre), qui avait reçu du prisonnier une bourse ainsi que des effets lui appartenant, voulait simplement lui faire restituer ce dépôt par son gardien occasionnel. Mais, sans réfléchir au caractère improbable de cette accusation, pas plus qu'à sa gravité, Julie Moreau et son fils se mirent aussitôt à colporter cette information « confidentielle » et bientôt toute la ville de Rennes ne parlait plus que du complot ourdi par les Jésuites pour faire assassiner La Chalotais, avec la complicité du gouvernement. On tâcha de mettre au plus vite le holà au délire de ces énergumènes. Les poursuites contre La Chalotais furent suspendues au bout de quelques mois, et il fut banni de la province. Bouquerel fut interné à Bicêtre comme fou. En revanche, contre les Moreau mère et fils fut instruite une inculpation pour dénonciation calomnieuse qui leur coûta cher. Le 5 mai 1768, un arrêt du Parlement les condamna à se rétracter publiquement et à une lourde amende, tandis que le vieux Jean-François Moreau mourut le 27 septembre de la même année. Ils se déclarèrent à peu près ruinés, se posèrent en victimes et demandèrent la révision de leur procès.

Comme les Bédée, les Chateaubriand avaient pris parti pour La Chalotais, et se montraient solidaires avec leurs parents. Le comte de Chateaubriand ne se passionna pas moins que sa femme pour cette affaire qui fit du bruit et qui aura même les honneurs de la *Gazette de Leyde*, une de ses lectures favorites. Lui-même était bien renseigné grâce à son cousin Hilaire de Chateaubriand, alors recteur de la paroisse Saint-Étienne de Rennes, avec lequel il correspondait pour ses affaires. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, leur fils passe assez vite sur ce pittoresque épisode de la fronde parlementaire en Bretagne, qui précéda de très peu sa naissance. À propos des Moreau, il se borne à évoquer « une sœur de sa mère qui avait fait un assez mauvais mariage » ; il trace aussi un portrait charge de son « gros cousin » qu'il retrouvera ensuite à Paris. Pour ce qui est de Mme de Chateaubriand, François René souligne son ardeur à soutenir La Chalotais, mais pour suggérer que celle-ci aurait eu meilleur emploi de son énergie dans son propre ménage. Quoi qu'il en soit, les esprits finirent par se calmer. Un nouveau gouverneur fut nommé en juillet 1768 : le duc de Duras. Dès sa prise de fonctions, celui-ci aurait fait remettre à Mme Moreau la somme de 2 400 livres (la moitié de son amende). Un an plus tard, des lettres patentes en date du 5 août 1769 annulèrent toute la procédure, éteignant toute

inculpation ou suspicion contre ceux qui avaient provoqué les poursuites, et ordonnant que « tous les fa  
qui y avaient donné lieu demeuraissent dans un éternel oubli ».

Au milieu de toute cette agitation, venue se greffer sur les soucis de Combourg et sur les aléas du négoce  
des enfants continuaient de naître rue de la Victoire : Julie, future comtesse de Farcy, le 2 septembre 1763  
et Lucile, la future chanoinesse, le 7 août 1764. Certains continuaient aussi à mourir. Le 28 mai 1766, apr  
la naissance successive de quatre filles, qui grandissaient avec entrain, survenait un troisième garçon, August  
Louis ; mais son existence fut brève puisqu'il fut emporté, le 30 décembre 1767 (à un an et sept mois) p  
des complications dentaires contre lesquelles son père essaya en vain de se procurer un remède. Longtem  
attendu, il fut vite remplacé, puisque le 3 juin 1767, les Chateaubriand eurent leur sixième fille, Calix  
Anne. L'enfant eut juste le temps de voir arriver à ses côtés un petit frère, né treize mois après elle : Franç  
René.

Le comte de Chateaubriand éprouvait un violent désir de perpétuer son nom, c'est-à-dire sa race. À qu  
bon tous les efforts déployés pour rétablir la fortune et le rang des Chateaubriand s'il ne laissait après l  
aucune descendance mâle ? Son fils aîné, Jean-Baptiste, allait sur ses neuf ans et se portait bien. Il avait mêm  
donné son nom au plus beau navire de la flotte paternelle. Néanmoins, pour plus de sécurité, M. de  
Chateaubriand voulait un second garçon. C'est pourquoi, à peine Auguste Louis avait-il expiré que Mme de  
Chateaubriand affronta bravement, à quarante-deux ans, une nouvelle grossesse. C'était la dixième : elle f  
difficile et fatigante, à mesure qu'avancait le printemps de 1768. De son côté, son mari passa des semaines  
soigner une mauvaise grippe. Il avait armé cette année-là trois navires : le *Jean-Baptiste*, parti le 28 janvi  
pour Saint-Domingue ; le *Saint-René*, qui avait mis à la voile le 23 mars pour la Guinée ; enfin un bâtiment  
qui faisait la campagne de pêche habituelle à Terre-Neuve. René Auguste conduisait ses entreprises avec un  
raisonnable prudence : il avait soin de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. À un caractè  
intrépide, il joignait de la sagacité ; à son esprit de décision, il savait associer une inébranlable ténacité. En u  
mot, il était par excellence un homme d'action. Ce sont les qualités qui lui permirent de prendre en ma  
son destin et de triompher des obstacles rencontrés sur sa route. Au moment où il va céder le devant de  
scène à son second fils, une question reste à poser : cette incontestable supériorité morale suffit-elle à faire d  
lui un personnage hors du commun, un personnage « mémorable » ? C'est le paradoxe qu'a voulu soutenir  
comte Geoffroy de La Tour du Pin dans le livre qu'il a consacré en 1973 au châtelain de Combourg et qu'  
a intitulé de manière provocante *Chateaubriand, lequel ?* Ancien combattant de la France libre, ce diplomate  
écrivain familier des hussards des années 1950 ne manquait pas de verve. Sa plume alerte ressuscite av  
bonheur, à partir des archives familiales, la physionomie du comte de Chateaubriand dont, par sa mère,  
descendait en ligne directe. Il suggère qu'à sa manière ce fut peut-être lui le « grand homme » de la famille  
qu'il ne faut pas accepter sans méfiance le portrait un peu caricatural que nous en a laissé son fils. Nous lui e  
donnons acte volontiers. Il est vrai qu'entre René Auguste et François René les relations ne furent jama  
simples. Le fils est le premier à reconnaître que son géniteur « avait certainement du génie », mais ce ne f  
apparemment pas celui de la tendresse. S'il faut imaginer, dans ce face-à-face, un « retrait » ou un « meurtre  
du père, il se réalisa moins selon un scénario freudien que dans un ordre symbolique. En dédaignant  
« vieille épée » de son père, c'est-à-dire le code de la vieille noblesse de sang, pour lui préférer la nouvel  
« aristocratie » de la plume, François de Chateaubriand se prépare à trahir objectivement sa caste. À partir d  
moment où il accepte sa vocation littéraire, il choisit de ne plus être qu'un écrivain : certes, un fils sans père  
mais aussi un père sans fils.

*Une enfance turbulente et pieuse*

Le nouveau-né fut presque aussitôt mis en nourrice au « joli village » de Plancoët, où vivait déjà sa grand-mère maternelle, et non loin duquel habitaient le comte et Mme de Bédée avec toute leur progéniture. C'était une paisible bourgade, que traversait la route de Lamballe à Dinan. On était donc en pays de connaissance. Le mémorialiste a présenté ce « premier exil » comme un abandon : « On me relégua... » etc. Ce qui ne faisait en réalité que partager le sort commun. En effet la noblesse, et aussi la bourgeoisie des villes, avaient alors coutume de recourir à des nourrices extérieures à la famille parce qu'on les jugeait plus robustes et plus saines<sup>16</sup>. On envoyait ainsi après chaque naissance les nourrissons au bon air, malgré les inconvénients qui pouvaient en résulter. Car, le sevrage accompli, les enfants étaient souvent fort négligés. M. et Mme de Chateaubriand avaient perdu leur premier fils, Geoffroy Marie, alors précisément qu'il était en nourrice à Plancoët : il y était mort le 28 septembre 1759, à dix-sept mois. Au moment de la naissance de François, la petite Calixte Anne se trouvait elle aussi en nourrice à Plancoët, chez un certain Toussaint Gilbert. Mais comme ses dernières couches avaient beaucoup fatigué Mme de Chateaubriand, il fut décidé que le dernier-né irait rejoindre sa sœur à la campagne. Or, la petite fille allait bientôt mourir elle aussi, le 13 juin 1760 (elle avait deux ans). Son frère faillit avoir le même sort : « La première nourrice qu'on me donna se trouva stérile [...]. Je pensai mourir [...]. Une pauvre femme, amie de ma nourrice et nouvellement accouchée, me prit à son sein avec son nourrisson. Croyant que j'allais expirer, elle me voua à la patronne du hameau [...]. Ma mère ratifia ce vœu. Je fus sauvé<sup>17</sup>. » On serait mal avisé de considérer ces propos comme une exagération littéraire. Le caractère aléatoire de la vie à cette époque est une réalité aussi ordinaire que désolante, et la hantise de la mort, chez un Chateaubriand, ne relève pas que de fantasmes morbides.

Environné de collines, le village de Plancoët proprement dit occupait la rive gauche de l'Arguenon. Sur la rive opposée, au-delà du pont, s'était développé un faubourg résidentiel qu'on appelait l'Abbaye (ou la Baye) et qui dépendait de la paroisse de Corseul. Le hameau s'étirait le long de la route qui gravissait le coteau de la rive droite et conduisait à une église de pèlerinage desservie par une communauté de dominicains. Cette église abritait, depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, une statue miraculeuse de la Vierge portant Jésus enfant qu'on vénérât sous le nom de Notre-Dame de Nazareth, et qu'on allait implorer en faveur des nourrissons. À mi-pente se trouvait une métairie, la Porte-aux-Rochers, qui faisait face à la maison de Mme de Bédée, la grand-mère. C'est là que demeurait la « paysanne bretonne » qui se chargea du nouveau-né ; là qu'il devait apprendre à parler, puis à marcher, en compagnie de son frère de lait<sup>18</sup>. Dans son entourage, on ne parlait pas breton mais le patois gallo<sup>19</sup>. Les premiers sons qui frappèrent les oreilles du bambin furent prononcés dans cette langue, sans compter les « contes de nourrice » qui bercèrent ses premiers ans et que plus tard, à Saint-Malo, la bonne Villeneuve viendra enrichir de toute la fantaisie de son imagination. Chateaubriand ne devait jamais oublier les impressions de cette petite enfance où il répondait au nom de Fanchin (diminutif de François). Images confuses mais prégantes, que viendront renforcer les nombreuses visites ultérieures à Plancoët et que la mémoire affective ne cessera de faire ressurgir. Retrouvons-le par exemple lors du second voyage à Prague (septembre 1833). Il a soixante-cinq ans ; il traverse les Alpes autrichiennes. Obligé de faire halte dans une auberge inconnue, le temps qu'on répare sa voiture, il ouvre par désœuvrement une « porte de derrière ». Et voici que se présente soudain un paysage familier, pour ne pas dire archétypal : « ... des prairies que rayaient des pièces de toile écrue. Une rivière, infléchie sous des collines boisées, servait de ceinture à ces prairies. Je ne sais quoi me rappela [...] Plancoët<sup>20</sup>. » Ce fut donc une période heureuse que ce séjour « à la ferme » au milieu des bêtes et des gens. Mais les meilleures choses ont une fin. Au mois de septembre 1771, alors qu'il venait de fêter son troisième anniversaire, François fut ramené parmi les siens revêtu de ce costume bleu ciel et blanc, consacré à la Sainte Vierge, qu'il avait promis de porter jusqu'à sept ans.

En reprenant la route de Saint-Malo, le jeune Chateaubriand parcourait en somme le même trajet qu'avait suivi son père quarante ans plus tôt : il quittait le village où il avait grandi pour aller explorer le vaste

monde. Forcé de dire adieu, à un âge très tendre et sans doute contre son gré, à une famille de substitution qui le chérissait, il lui fallait à présent faire connaissance avec ses vrais père et mère. Les circonstances paraissaient favorables et lui promettre une confortable existence de fils de famille. Ses parents venaient de changer de logement, une fois de plus. Ils avaient quitté la rue des Juifs, où le petit garçon était né sans doute probablement en avoir conservé le moindre souvenir, pour emménager dans un immeuble de grande apparence, situé en face de la porte Saint-Vincent. Cette maison avait été construite en 1711-1712 pour un négociant irlandais établi à Saint-Malo, Guillaume White<sup>21</sup>. Aussi haute que large, son imposante façade dressait du côté du soleil levant une triple rangée de fenêtres (sept à chaque étage), sans autre vis-à-vis qu'un rempart peu élevé que protégeait au nord le château. Les Chateaubriand occupaient au premier un vaste appartement bien aéré qui offrait, sur le quartier le plus animé de la ville, un poste de vigie exceptionnel. La porte Saint-Vincent ouvrait en effet sur la chaussée du Sillon qui rattachait la cité à la terre ferme : point de passage obligé pour une cohue de véhicules, de piétons, de cavaliers. Un spectacle aussi pittoresque aurait éveillé la curiosité du garçon le plus endormi. Mais dans ce décor si nouveau pour lui, François avait aussi à se familiariser avec une nouvelle famille. Or celle-ci se trouvait en proie à trop de forces centrifuges pour pouvoir lui apporter la sécurité affective indispensable à un enfant de trois ans : « Quand je fus rapporté à Saint-Malo, mon père commençait à faire de fréquents voyages à Combourg [...] ; mon frère était au collège de Saint-Brieuc, et mes quatre sœurs vivaient auprès de ma mère<sup>22</sup>. » On connaît le portrait au vitriol que Chateaubriand a tracé de ses géniteurs au premier livre de ses *Mémoires*. Il se termine par une conclusion sans appel : « Mon père était la terreur des domestiques, ma mère le fléau. »

Laissons pour le moment le comte de Chateaubriand à ses affaires, sur lesquelles nous reviendrons, pour nous arrêter un instant sur la personnalité de sa femme. Celle-ci approchait alors de la cinquantaine. « Elle aimait la politique, le bruit, la société », note son fils. On avait pu le vérifier au cours de cette affaire de Chalotais qui avait passionné les salons malouins. En revanche, Mme de Chateaubriand ne passait pas pour une maîtresse de maison accomplie. À la fois dévote et mondaine, elle partageait son temps entre les exercices de piété et les visites à ses bonnes amies, entre les prières et les cancons. Ce qui ne lui en laissait guère pour prendre soin de son ménage et encore moins de ses enfants. « Elle rapportait dans son intérieur une humeur grondeuse, une imagination distraite, un esprit de parcimonie qui nous empêchèrent de reconnaître (tout en suite) ses admirables qualités. » Merveilleuse ironie rétrospective qui révèle une rancune persistante. Chateaubriand demeure inconsolable de ne pas avoir été aimé comme les autres enfants (c'est du moins qu'il croit) et ne pardonne pas à ses parents leur apparente indifférence, leur insensibilité. Loin de reconstituer autour de lui un espace intime qui lui aurait dispensé la chaleur du foyer et où il aurait régner sans partage, ils ne faisaient guère attention à lui. Il trouve qu'il a été (encore une fois) « abandonné » entre les mains des domestiques. Nouvel exil, pour ainsi dire, mais cette fois au sein de sa propre famille, et qui engendra une lancinante frustration : le sentiment de ne pas être reconnu par les siens comme un membre authentique de cette famille. Ce grief repose, en définitive, sur un anachronisme, en ce qu'il exprime une exigence de type nouveau. Le modèle archaïque de la famille qui représente encore la norme de référence pour les Français du temps de Louis XV (nobles et paysans confondus) est une structure plutôt ouverte, où les individus sont subordonnés au clan, où les enfants ne sont pas irremplaçables ni choyés outre mesure. Mais ce modèle de famille élargie est de moins en moins compris et accepté à mesure qu'on avance vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'on lui substitue une vision plus moderne de la famille close, moins nombreuse et plus affective, avec de *vraies* mères<sup>24</sup> et des enfants rois. Victor Hugo a popularisé cette image des chères têtes blondes sur lesquelles se penche un cercle de famille attendri. Mais elle demeure largement étrangère à la mentalité des âges classiques. Placé dans une situation analogue, le prince de Ligne, qui appartenait à la génération précédente, en prend son parti avec davantage de philosophie : « Mon père ne m'aimait pas. Je ne sais pourquoi, car nous ne nous connaissions pas. Ce n'était *pas la mode alors* d'être bon père, ni bon mari<sup>25</sup>.

Chateaubriand est toutefois obligé de le reconnaître : « J'avais bien, il est vrai, comme garçon, comme dernier venu, comme le chevalier [...] quelques privilèges sur mes sœurs. » En 1771, celles-ci avaient de sept à onze ans. Elles furent sans doute ravies de voir survenir ce petit frère inespéré et de pouvoir jouer avec lui comme avec une poupée. Mais ces demoiselles ne tardèrent pas à avoir des préoccupations plus importantes. C'est du reste la tendresse maternelle qui manqua le plus à un enfant accoutumé jusqu'alors à être adoré dans sa condition. Non seulement ne lui venaient, de la part de sa mère, que des récriminations, mais à mesure qu'il grandissait celle-ci prenait un malin plaisir à lui donner sans cesse en exemple son frère aîné Jean-Baptiste témoignant « une préférence aveugle » envers ce collégien modèle qui ne revenait à Saint-Malo que pour être présenté comme le futur espoir de la lignée. Cela suffisait pour que le cadet se saisisse du rôle de « méchant garçon » qu'on cherchait à lui attribuer. Le seul moyen de se faire remarquer étant de se rendre insupportable, François René se lança dans cette voie avec succès. Il fut secondé dans cette entreprise par une gouvernante qui devait son nom, la Villeneuve, à une ferme de la paroisse de Pluduno où elle avait vu le jour en 1739<sup>26</sup>. C'est sur elle que reposait la charge du marmot qu'elle traînait toute la journée pendu à ses basques et qu'elle bourrait de sucreries avec une passion aveugle de femme du peuple. C'étaient de bonnes raisons, pour un garçonnet de quatre ou cinq ans, de chérir une si « excellente créature ». Il est plus étrange de voir le mémorialiste évoquer avec une réelle émotion celle qui fut, en somme, son premier amour et déclarer qu'il écrit encore son nom avec « un mouvement de reconnaissance et les larmes aux yeux ». Il insiste même, dans une première version des *Mémoires* (1812), sur la nature extraordinaire des liens qui les créèrent : « Je ne pouvais quitter cette femme : je poussais des cris aigus quand il fallait [nous] séparer. Ayant été une fois renvoyée par ma mère, on fut obligé de la faire revenir ; ou je serais mort. Je restai pâmé de douleur une journée entière, refusant toute nourriture<sup>27</sup>. » La violence de ce chagrin est significative. Elle révèle pas seulement une propension au chantage affectif assez naturelle au jeune âge ; ici la volonté de punir sa véritable mère en proclamant qu'il a transféré son amour sur une autre. Mais aussi une surprenante aptitude à somatiser des symptômes de contrariété qui a persisté dans un âge plus avancé et parfois pris la forme, chez ce colérique, de furieuses crises de rage. Dans une lettre de 1825<sup>28</sup>, le comte de Montlosier reproche plaisamment à son collègue de la chambre des pairs de vouloir imiter, dans son ressentiment contre Villèle, celui du fils de Pélée contre Agamemnon au cours de la guerre de Troie. Il ne croyait pas si bien dire : Chateaubriand avait appris de bonne heure à se retirer sous sa tente, comme Achille, pour obtenir ce qu'il voulait.

François pouvait compter sur un autre allié parmi les domestiques : le valet de chambre de son père nommé La France en raison, je suppose, de ses origines continentales. La France servait à table où, comme par hasard, Fanchin éprouvait pour certains mets « une répugnance invincible ». Tel un valet de comédie, La France se débrouillait pour subtiliser les assiettes trop rebutantes dès que M. de Chateaubriand avait les yeux tournés. Mais il ne pouvait les remplacer. Il ne restait plus au petit garçon qu'à aller se coucher sans souper ni même pouvoir, en hiver, approcher du feu (c'est-à-dire se mêler au reste de la compagnie). La faim, le froid : on imagine que le scénario de cette « enfance malheureuse » a été poussé au noir. En réalité Chateaubriand a été à la fois un enfant gâté et un enfant difficile. Le mémorialiste est du reste le premier à convenir que, même si on négligeait de lui souhaiter sa fête (ce 4 octobre qui, dans son âge mûr, deviendrait un rite de célébration amicale organisé par sa femme), il avait des compensations : « On ne sait plus ce que c'est que ces fêtes de religion et de famille [...]. Noël, les Rois, Pâques, la Pentecôte, la Saint-Jean [...] étaient pour moi-même des jours de bonheur. » Serait-ce un autre moi, antérieur à celui des *Mémoires*, qui, le 1<sup>er</sup> janvier 1807, à la veille de faire naufrage en Méditerranée, tourne vers ce passé déjà lointain un regard nostalgique ? « Qu'ils étaient loin, ces temps de mon enfance où je recevais, avec un cœur palpitant de joie, la bénédiction et les présents paternels<sup>29</sup> ! »

Dans le récit du mémorialiste, le portrait de famille est assez vite expédié. Aucun détail non plus sur

décor ou les particularités de la vie en commun. Au lieu de se replier sur une intimité, la maison familiale est ouverte sur le monde extérieur. Base de départ pour des escapades au-dehors, ou de repli en cas de menaces trop pressantes, c'est un simple lieu de passage : « Les polissons de la ville étaient devenus mes plus chers amis : j'en remplissais la cour et les escaliers de la maison. » Le plus clair de son temps, François le passe avec des compagnons de jeu rencontrés sur la grève qui, à marée basse, se découvre entre le château et le Fort Royal, du côté de la pleine mer : « C'est là que, conduit par ma bonne ou un domestique, j'ai été élevé comme le compagnon des vents et des flots. » Rien de confiné dans ce port de mer où souffle un air de liberté. Il y a loin de ce tableau à celui que nous offrent la plupart des enfances « bourgeoises » des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. De Jean-Jacques à André Gide, en passant par Henri Beyle ou Pierre Loti, que de pauvres garçons (trop) bien tenus, c'est-à-dire placés sous surveillance et obligés de se morfondre en solitaires dans leur chambre, en rêvant de ces *enfants des rues* qu'il leur est défendu de fréquenter. Dans le cas de Chateaubriand, la maison, comme la famille, est élargie à la dimension de la ville entière : ville rocher, ville refuge, enclose dans ses murailles mais battue par les vagues, avec ses rues étroites, ses hautes maisons, ses marchés, ses sanctuaires regroupés autour de la cathédrale, pièce centrale de ce dispositif « domestique ». Le vénérable édifice ne possède pas encore la flèche qui se dresse aujourd'hui au-dessus de la cité comme pour servir de signal au marin. Mais c'est déjà la maison mère qui, lors des cérémonies du culte, accueille sous son coupole la communauté des « enfants de Dieu » dans la pénombre scintillante des cierges, et qui les berce dans la houle mystérieuse des cantiques. Le sentiment « extraordinaire » de religion qu'éprouve alors le jeune garçon se confond avec la certitude qu'au milieu de ce peuple de *compatriotes* rassemblé autour de la Vierge du Bon Secours, il ne sera jamais seul.

De leur côté, Mlles de Chateaubriand croissaient, du moins on le suppose, en sagesse et en beauté. Mais tandis que Marie Anne, Bénigne et Julie caracolaient allégrement à la rencontre de la vie, Lucile la cadette laissait distancer. À force de rester en arrière du groupe de tête, elle finit par se retrouver au niveau de son plus jeune frère malgré les quatre ans qui les séparaient. Ainsi allait se former un couple de délaissés prometteurs d'une longue histoire littéraire. François se fit, nous dit-il, le défenseur de la pauvre Lucile. Il usait de son arme habituelle : « Si on la punissait, il fallait abrégé la pénitence ou consentir à entendre mes éternels pleurs. Mais le chaton savait aussi mordre et griffer. Les premières victimes du chevalier furent des espèces de religieuses (« deux vieilles bossues habillées en noir ») qui essayaient de leur apprendre à lire. Ces institutrices se nommaient les sœurs Couppart : « Lucile lisait fort mal ; je lisais encore plus mal qu'elle. On la grondait. Je battais les sœurs ; grandes plaintes portées à ma mère. » Le jeune garçon ne se montra guère plus docile quand il fallut apprendre à écrire. Le maître se nommait M. Desprès. Coiffé de sa « perruque de matelot », ne ménageait ni les taloches ni les réprimandes pour faire entrer orthographe et grammaire dans la tête de son élève, qu'il forçait à recopier sans cesse le même vers de Boileau stigmatisant les tares de son esprit abruti (*achôcre* dans son patois bas-normand).

Une accalmie se présenta bientôt. Le 4 septembre 1775, François de Chateaubriand aurait sept ans révolus. C'était la date à laquelle il devait être relevé du vœu que sa nourrice avait prononcé en son nom peu après sa naissance, pour le mettre sous la protection de la Sainte Vierge. Dès la seconde quinzaine de juillet, le comte de Chateaubriand profita de cette occasion pour conduire son fils à Plancoët, où il le laissa quelques semaines, tandis qu'il allait lui-même rejoindre à Combourg sa femme et ses filles. Le garçon fut enchanté de retrouver sa famille maternelle, si différente de la sienne. Il ne prêta sans doute pas grande attention à la facture élégante du château élevé par son oncle quinze ans plus tôt dans le goût du jour, baptisé Monchoix, comme un vulgaire pavillon de banlieue 1900. Cette sobre bâtisse, du meilleur style Louis XV, se dresse toujours au milieu des bocages, sur la route qui va de Plancoët à Pluduno ; elle a même conservé une partie de sa décoration intérieure. Au-dessus de vastes caves, dans lesquelles on avait logé les cuisines, elle comporte un rez-de-chaussée surélevé auquel on accède par un perron et un escalier à double

révolution ; puis un étage noble que couronne un fronton central ; enfin un second étage mansardé flanqué de hautes cheminées. À Monchoix, François aura sa chambre, où il reviendra régulièrement jusqu'à sa vingtième année. Un peu plus tard, par contraste avec Combourg, la demeure du comte de Bédée apparaîtra comme un véritable paradis. Pour l'heure, il suffisait au petit garçon de se mettre au diapason de son entourage. Il fut aussitôt adopté par son cousin et par ses cousines, un peu plus âgés que lui<sup>30</sup>. Son oncle, un gros réjoui que sa corpulence faisait comparer à un artichaut, avait une gaieté communicative. Seule la comtesse de Bédée ne partageait pas la bonne humeur générale. Il est vrai qu'elle réservait ses bonnes grâces à un chien de chasse toujours blotti dans son giron ainsi qu'à un sanglier apprivoisé qui la suivait en grognant dans toutes les pièces de son appartement. Pour la première fois depuis longtemps, François passait en famille des vacances amusantes et détendues. À Plancoët, chez sa grand-mère, il fut accueilli avec une égale affection. À soixante-dix-sept ans, Mme de Bédée mère vivait en compagnie de sa sœur, Mlle de Boisteilleul, qui avait soixante et onze, dans une modeste maison dont les jardins descendaient en terrasses jusqu'à un vallon où coulait une source<sup>31</sup>. Elles avaient pour voisines des vieilles filles de leur génération, les demoiselles de Villedeneu, qui partageaient leur existence paisible où alternaient, dans un ordre immuable, les lectures, le jeu, les agapes familiales. Chateaubriand a évoqué dans ses *Mémoires* les menus rites qui remplissaient la journée des vieilles dames. C'est pour conclure : « Si j'ai vu le bonheur sur la terre, [c'est] certainement dans cette maison. » Lecteur passionné des *Confessions* dans sa jeunesse, le mémorialiste se souviendra qu'il avait eu, lui aussi, une « tante Suzon<sup>32</sup> » et qu'il lui avait entendu fredonner, lui aussi, des chansons du temps jadis « en nasillant, et les lunettes sur le nez, tandis qu'elle brodait des manchettes ».

Enfin le grand jour du relèvement de son vœu arriva. Apprécié de tous depuis le début de son séjour à Plancoët, François pouvait apporter un cœur apaisé à ce premier événement de sa vie spirituelle. Cette fois c'était lui le héros de la fête où il avait la satisfaction de paraître dans un beau costume de circonstance entouré de sa mère (venue le rejoindre depuis Dinan où elle avait fait une cure), de son oncle, de sa tante, de ses cousins, de sa nourrice et de son frère de lait. La cérémonie se déroula en grande pompe le 8 septembre 1775, fête de la Nativité de la Vierge et jour du pèlerinage annuel à Notre-Dame de Nazareth. Le prieur du couvent ne manqua pas de rappeler dans son sermon le souvenir du baron Geoffroy qui avait suivi le roi Saint Louis en Orient, où le chevalier de Chateaubriand se rendrait peut-être un jour lui aussi. La piété du jeune garçon fut exemplaire. Il fallut enfin se séparer pour regagner Saint-Malo. Chacun était content de François, à commencer par lui-même. Il entra dans sa huitième année.

Qu'allait-on faire de lui ? Autant la carrière de son frère aîné paraissait toute tracée, autant les contours de son avenir à lui demeuraient flous. À cette époque Jean-Baptiste, âgé de seize ans, accomplissait sa dernière année de collège et se préparait à entreprendre, à Rennes, des études de droit. Le moment venu, son père lui achèterait une charge de conseiller au Parlement. Il deviendrait ainsi membre de cette magistrature noble qui tenait le haut du pavé en Bretagne. Il y avait ensuite quatre filles à marier, donc à doter. Dans ces conditions on ne pouvait envisager pour le dernier-né une éducation trop longue ni trop coûteuse. Comme le rappelle justement le mémorialiste, une tradition bien établie dans la noblesse de la province voulait que, une fois casé le fils aîné, auquel revenait de droit le plus gros du patrimoine, les autres garçons fussent destinés à la prêtrise ou à la marine royale. François avait un oncle ecclésiastique, le recteur de Merdrignac, qui devait décéder peu après son retour à Saint-Malo, le 26 février 1776. En revanche, son père avait été capitaine de navire et son oncle Pierre, à quarante-neuf ans, tenait toujours la mer. Il fut décidé que le garçonnet suivrait un jour leur trace, ce qui évita de trop se préoccuper du présent. M. de Chateaubriand avait réussi son apprentissage sur le tas. Par ailleurs, Saint-Malo ne possédait pas de collège. On estima que François aurait bien le temps de se farcir la tête des quelques notions de mathématiques, de dessin et de langue anglaise indispensables pour exercer le métier de marin. En foi de quoi on le laissa « croître sans étude dans [s]



---

sample content of Chateaubriand

- [read online V. C. Andrews: A Critical Companion \(Critical Companions to Popular Contemporary Writers\)](#)
- [The Death of Grass pdf, azw \(kindle\), epub, doc, mobi](#)
- [download Las medicinas naturales de la abuela](#)
- [download Smoke and Dust \(Wrath & Righteousness, Book 6\) online](#)
- [Winter Witch \(Pathfinder Tales\) online](#)
- [download online This Is Gonna Hurt: Music, Photography and Life Through the Distorted Lens of Nikki Sixx pdf](#)
  
- <http://creativebeard.ru/freebooks/Lonely-Planet-Pocket-Los-Angeles--Encounter-.pdf>
- <http://drmurphreesnewsletters.com/library/The-Death-of-Grass.pdf>
- <http://www.mmastyles.com/books/The-Fire-Prince--Cursed-Kingdoms--Book-2-.pdf>
- <http://crackingscience.org/?library/The-Hermit-of-Eyton-Forest--Chronicles-of-Brother-Cadfael--Book-14---UK-Edition-.pdf>
- <http://www.rap-wallpapers.com/?library/Winter-Witch--Pathfinder-Tales-.pdf>
- <http://crackingscience.org/?library/This-Is-Gonna-Hurt--Music--Photography-and-Life-Through-the-Distorted-Lens-of-Nikki-Sixx.pdf>